

# Retraites : appel à manifester le 9 janvier 2020

Les négociations qui ont été menées par l'UNSA et les journées de mobilisations des 5 et 17 décembre ont permis quelques avancées sur la réforme des retraites que le gouvernement veut imposer (pénibilités, minimum de pension, fin de carrière, les droits acquis...) toutefois, la ligne rouge d'un âge pivot à 64 ans, pénalisant dès 2022 l'ensemble des salariés, n'est toujours pas abandonnée. **Cette mesure financière est particulièrement punitive : dès 2022, les salariés âgés de 62 ans seront obligés de travailler quelques mois de plus sauf à avoir un malus de 10% sur leur pension.** L'UNSA avait demandé que ne soit pas mêlées retraite universelle et mesures financières. Le gouvernement a fait le choix contraire et fait porter cet effort supplémentaire aux seuls salariés. Ce n'est pas acceptable !

**Par ailleurs, nous avons alerté le ministère à plusieurs reprises sur les simulations que nous avons faites en nous basant sur le rapport Delevoye qui montrent que l'application d'un système par point conduirait à une baisse sensible des pensions.** Une hausse importante des rémunérations s'impose pour pallier cela. Notre Ministre ne nous a rien donné de précis quant une revalorisation de grilles salariales et ce n'est l'intégration des primes dans le calcul des retraites mais cela ne va pas compenser la perte de pension du fait de la prise en compte de l'ensemble de la carrière et non plus des 6 derniers mois

Une journée de mobilisation est prévue le jeudi 9 janvier à laquelle l'UNSA et l'UNSA Éducation ne s'associent pas, pourtant, nous savons que localement des sections académiques souhaitent continuer à manifester. **C'est pourquoi nous appelons les Enseignants, Enseignants-Chercheurs et Chercheurs, à s'associer aux actions du 9 janvier pour qu'il**

n'y ait ni puni·e·s ni perdant·e·s.